

## Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Commune de Bex

### Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie®

Etabli le: 22.10.2015

La Commune de

## Bex

Représentée par le Conseiller Municipal

*Pierre Dubois*

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

#### Représentant de la commune

Prénom Nom	Pierre Dubois
Fonction	Municipal Président de la commission "Cité de l'Energie"
Adresse	Rue Centrale 1 1880 Bex
Téléphone / Fax	024 463 02 66
e-mail:	<a href="mailto:pierre.dubois@bex.ch">pierre.dubois@bex.ch</a>

#### Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Christian Bridevaux
Fonction	Responsable du Service technique
Adresse	Rue Centrale 1 1880 Bex
Téléphone / Fax	024 463.02.70
e-mail:	<a href="mailto:christian.bridevaux@bex.ch">christian.bridevaux@bex.ch</a>

#### Plus d'informations

[http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/\(Page Energie de la Commune\)](http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/(Page%20Energie%20de%20la%20Commune))

### Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom Gilles Desthieux  
 Fonction consultant énergie / conseiller (candidat) Cité de l'énergie  
 Adresse 54 rue Grand-Pré, 1202 Genève  
 Téléphone / Fax 022 749 83 24  
 e-mail: gilles.desthieux@amstein-walthert.ch

### Expert pour

Prénom Nom Dominique Rossel  
 Fonction Coach  
 Adresse Ch. du Motte 6, 1020 Renens  
 Téléphone / Fax 021 701 44 10  
 e-mail: tqe-d.rossel@hispeed.ch

### Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	439	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	219.5	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	329.3	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	<b>251</b>	<b>Pt.</b>	<b>57 %</b>

---

### Potentiel de développement (engagement pour la reconnaissance Partenaire en processus) :

- Nombre de points potentiels après mise en œuvre des Actions de base du programme de politique énergétique et surtout mise en œuvre du processus du label. **500** Pt. **50 %**
  - Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions planifiées du programme de politique énergétique **500** Pt. **50 %**
- 

### Evolution et développement de la Commune en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2009	Etat des lieux	417.8 Pt	171.3 Pt	41%	V_2_3	2009
2011	Audit de certification	419.8 Pt	226.1 Pt	54%	V_2_5	2011
2015	1er ré-audit	439 Pt	250.6 Pt	57%	V_3_2	2014

### Slogan de la Cité de l'énergie

Le slogan souhaité de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :

« BOIS, EAU, SOLEIL : BEX EXPLOITE SON CAPITAL ENERGETIQUE ET SE MET EN ROUTE VERS LA SOCIETE à 2000 WATTS »

### Bases pour l'évaluation

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législature, le concept énergétique, etc.)

- Réduire les consommations d'énergie par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci.
- Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, notamment en exploitant les possibilités de production locales.
- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale.
- Réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation d'énergie.
- Sur le plan quantitatif, se conformer aux objectifs de la Société à 2000 watts de réduction des consommations totales en énergie primaire (-5% d'ici 2020), d'augmentation de la part renouvelable de la consommation en énergie primaire (-7% énergies non renouvelables / 2020) et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (-8% / 2020).
- Informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.
- Disposer d'une stratégie énergétique compatible avec celle du canton.

Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique)

- Renforcer le programme de politique énergétique sous l'angle des objectifs quantitatifs de la Société à 2000 watts, et mettre en place un système d'indicateurs pour le suivi des objectifs.
- Préparer un document engageant le constructeur (signature) à respecter les engagements au niveau énergétique et constructif
- Poursuivre l'installation de systèmes énergétiques basés sur les sources renouvelables : solaire thermique sur les bâtiments isolés (alpages) et dans le cadre de transformations/constructions neuves, connexions supplémentaires au réseau CAD communal, centrales solaires PV sur les grands bâtiments communaux, micro-turbines sur l'eau potable.
- Remplacement de la STEP intercommunale avec pour objectif d'intégrer une optimisation énergétique chaleur et électricité sur le réseau et sur la STEP.
- Réaliser différents projets de requalification de routes cantonales améliorant la desserte en mobilité douce.
- Mettre en œuvre le projet d'agglomération du Chablais impliquant une coordination au niveau intercommunal de la mobilité douce et des transports publics.